

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

22, avenue du Temple, 1012 Lausanne – www.francophonie.ch

Paraît douze fois par an

N° 591 Prix de l'abonnement : 40 francs (38 euros). Compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056-2. Décembre 2015

« Nous assistons béatement à l'anglo-américanisation du monde, à l'inexorable expansion de l'anglais des affaires, langue de l'ultralibéralisme capitaliste galopant auquel les peuples inconsciemment anglicisés participent. »

(Jean Maillet)

Berne (en)

Il est fréquent que, lors d'un deuil national, les drapeaux soient mis *en berne*.

Cette expression ne signifie pas, comme on le croit souvent, qu'un drapeau porte un crêpe noir de deuil pour qu'il soit dit mis *en berne*. C'est là un terme de marine indiquant qu'un pavillon est hissé à mi-drise en signe de deuil ou de détresse.

Par ext., drapeau non déployé, roulé.

« Dans le port, les vaisseaux avaient leurs vergues croisées, leurs pavillons en berne » (Bernardin de Saint-Pierre).

(Défense du français, N° 591, décembre 2015)

« Commoners »

« Aujourd'hui, les commoners sont partout » signale un article récent.

De l'anglais *common* « courant, fréquent, banal ». Entre autres définitions, le terme *commoners* désigne des *communautés auto-organisées* autour du partage des ressources.

Ces *ensembles communautaires* s'emploient à gérer les ressources de la terre comme des biens communs. Le terme s'est appliqué à plusieurs activités de toute nature.

En français : *groupe communautaire, association, coopérative, collectivité, corporation*.

(Défense du français, N° 591, décembre 2015)

Corps et biens

L'emploi de ce terme dans le vocabulaire de la marine est à l'origine de la locution figurée « perdu corps et biens », généralement mal interprétée. Ce que confirme Grevisse : « L'expression *perdu corps et biens* », employée à propos d'un vaisseau, a été prise à contresens. L'Académie voit dans *corps* un pluriel signifiant « personnes » alors que c'est un singulier désignant le bâtiment lui-même, par opposition à son contenu, sa cargaison.

Selon le sacro-saint principe de l'*usage*, les usuels ont adopté aveuglément l'interprétation erronée.

(Défense du français, N° 591, décembre 2015)

Crépuscule

Le mot *crépuscule* ne désigne plus aujourd'hui que la lumière qui succède au coucher du soleil (appelée aussi *brune*). Mais elle signifie également l'instant précédant le lever du soleil (crépuscule du matin). « C'était l'heure où le jour chasse le crépuscule » (V. Hugo).

L'emploi d'*aurore* ou *aube* évite désormais toute confusion.

(Défense du français, N° 591, décembre 2015)

Espèce

Tout article indéfini ou adjectif démonstratif précédant ce mot s'accorde au féminin, quel que soit le genre du substantif qui peut suivre. Une espèce de doute.

L'accord d'un adjectif qualificatif venant ensuite est plus complexe. S'il s'agit d'une espèce en tant que telle, par exemple animale ou végétale, on accorde tout naturellement avec *espèce*.

Ainsi : cette espèce de fruit est très tardive.

Si au contraire le mot *espèce* n'a que le sens vague souvent usité, on accorde avec le nom déterminatif : cette espèce d'individu qui nous menaçait n'était pas *réassurant*. Les exigences du sens l'emportent ici sur la grammaire pure.

(Défense du français, N° 591, décembre 2015)

Filigrane

Nom masculin emprunté au latin *filum* « fil » et *grana* « grains ». S'ortographie avec un seul *l* et un seul *n*.

Terme souvent employé sous la forme altérée *filigramme*, encore relevée quelquefois.

En filigrane, locution adverbiale signifiant « sous-entendu, d'une manière implicite ». Le pessimisme de l'auteur apparaît en filigrane.

(Défense du français, N° 591, décembre 2015)